



Communiqué de presse, 28 février 2018

Changement au 1er mars 2018

Les abonnements mensuels sont désormais disponibles également sur le SwissPass

À compter du 1er mars, la communauté tarifaire Libero intègre complètement le monde du SwissPass. À partir de cette date, les abonnements mensuels Libero pourront aussi être vendus sur la carte rouge. Quant aux abonnements annuels Libero, ils existent sur le SwissPass depuis le changement d'horaire en décembre 2017.

À compter du 1er mars 2018, la communauté tarifaire Libero vendra également ses abonnements mensuels sur le SwissPass. Ainsi, les passagers pourront emprunter l'ensemble des transports en commun en se munissant d'une seule carte – le SwissPass. Quant aux abonnements annuels Libero, ils existent sur le SwissPass depuis le changement d'horaire en décembre 2017. Outre les abonnements de transport en commun, il est possible d'intégrer à cette carte des offres supplémentaires, telles que PubliBike, Mobility ou des forfaits journaliers pour les domaines skiabiles.

Désormais, l'achat peut aussi s'effectuer en ligne

Dorénavant, les clients pourront acheter leurs abonnements Libero sur www.myLibero.ch confortablement depuis chez eux. Le site web du SwissPass permet également d'acheter des offres supplémentaires, de modifier son adresse ou de renouveler son abonnement.

Le renouvellement n'est pas automatique

Les passagers ayant souscrit un abonnement mensuel sur le SwissPass peuvent recevoir un rappel par e-mail ou SMS avant l'expiration de leur abonnement. Il revient aux passagers de renouveler à temps leur abonnement. La communauté tarifaire renonce en connaissance de cause au renouvellement automatique.

Les habitudes vont changer

Le SwissPass va demander une certaine adaptation aux passagers. Ainsi, leur carte n'indiquera plus combien de temps et pour quelles zones un abonnement mensuel ou annuel est valable. Toutefois, les abonnés peuvent se rendre sur le site web www.swisspass.ch à tout instant pour se renseigner en toute simplicité. De plus, le personnel au guichet et les contrôleurs des sociétés de transport pourront les assister s'ils ont des questions ou des doutes.



Cela fait plus de deux ans que le SwissPass a été introduit. Au début, la carte rouge existait uniquement pour les abonnements généraux et demi-tarif et les offres supplémentaires (PubliBike, Mobility, domaines skiabiles), mais les abonnements des communautés tarifaires s'y sont progressivement rajoutés. En règle générale, le SwissPass est utilisé 5 ans avant d'être remplacé.

Informations complémentaires

www.mylibero.ch

Service de presse de la communauté tarifaire Libero : 058 338 57 00 ; infomedia@postauto.ch

